

# ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE DE GRAND LIEU

## SAISON 2022-2023



Adresse de l'école de musique

22, allée des chevrets – 44310 Saint-Philbert-de-Grand-Lieu  
02 40 78 77 24 ( répondeur ) e-mail : [emigrandlieu@gmail.com](mailto:emigrandlieu@gmail.com)

Site : emigrandlieu

Siège social : adresse de courrier

Mairie 24, rue de l'hôtel de ville – 44310 St-philbert-degrand-lieu

association loi 1901 – N° Siret : 328 526 041 00020 – Code APE : 9499Z

**\* L'équipe des professeurs \***

**Coordinatrice pédagogique : Marie-Nolwenn GERVAIS**

<b>Guitare, ensembles de guitares :</b>	<b>Joël REZEAU</b>
<b>Piano :</b>	<b>Armelle LEVEQUE</b>
<b>Piano, chant :</b>	<b>Christophe CARRE</b>
<b>Violon :</b>	<b>Marie-Nolwenn GERVAIS</b>
<b>Saxophone, clarinette, guitare électrique, ateliers ensembles instrumentaux :</b>	<b>Olivier LAURENT</b>
<b>Batterie, percussions, xylophone et ateliers djembé :</b>	<b>Jean-Marc PEUZE</b>
<b>Flûte traversière, éveil et initiation musicale, chorale adolescent/adulte et formation musicale :</b>	<b>David RIGAUD</b>

**\* Cours individuels \***

**Pratique instrumentale : 31 cours de 30 mn**

**\* Cours collectifs \***

**Éveil musical, initiation musicale : 31 cours de ¾ d'heure**

**Parcours découverte : 31 cours de 30 mn**

**Cours instrumental groupe de 2 ou 3 élèves : 31 cours, de 40 mn à 2 élèves ou 1 heure à 3.  
( afin de faire un groupe homogène, âge et niveau, une petite évaluation sera faite  
en amont)**

**Percussions africaines débutant : 31 cours de 30 mn**

**Percussions africaines élèves confirmés et adultes : 31 cours d'1 heure**

**Atelier de culture et pratique instrumentale (Formation musicale) : 31 cours d' 1 heure**

**Ensembles instrumentaux et ensembles de guitares : 31 cours d'1 heure**

**Chorale adolescent/adulte : 31 cours d'1heure**

**Les cours sont répartis selon le calendrier scolaire fourni aux inscriptions.**

**Le planning définitif des ateliers collectifs sera communiqué par courriel début juillet 2022.**

\* **L'éveil musical** ( 4-6 ans / moyenne et grande section ). éveil à la musique, au chant et au rythme.

\* **L'initiation musicale** ( 6ans / CP ). Approche du langage musical, du chant, du rythme et des instruments.

\* **Parcours découverte** : pour les enfants qui ne savent pas quel instrument choisir, ce parcours permet de découvrir, sur une année, plusieurs instruments : piano/guitare/saxophone/clarinette/batterie/ flûte et violon, en groupe de 2 ou 3.

\* **Atelier de culture et pratique musicale ( formation musicale )** obligatoire pendant 5 ans . C'est l'acquisition des bases techniques ( développement de l'oreille, travail du rythme, du chant, théorie de la musique et pratique de l'instrument ) pour une pratique épanouie et autonome.

\* **Cours d'instrument en groupe à 2 ou 3 élèves.** Apprentissage d'un instrument en petit groupe de deux ou trois élèves.

\* **Chorale adolescent** ( à partir de 10ans ) /adulte : chansons et bonne humeur au programme, pas de niveau requis, ouvert à tous ceux qui veulent chanter.

\* **Atelier djembé débutant.** Ce cours est destiné aux enfants qui démarrent un instrument et la formation musicale ( forfait enfants ) pour aborder le travail de rythme en groupe sur des percussions.

\* **Percussions africaines.** Atelier djembé et percussions.

\* **Ensembles instrumentaux.** Atelier regroupant différents instruments sur un répertoire musiques actuelles.

\* **Ensembles de guitares.** Découverte du répertoire de la guitare classique.

**les apprentis musiciens développent le plaisir de jouer ensemble.**

**Ces ateliers sont ouverts à tous les musiciens, inscrits ou non en classe d'instrument, sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves.**

#### **AIDE AUX FAMILLES**

**L'école de musique prend en charge (au cas par cas ) une partie de la location d'un instrument. Les instruments concernés sont : la flûte, le saxophone, la clarinette et le violon.**

## **SAISON 2022 / 2023 - A VOS AGENDAS**

### **NOUVELLES INSCRIPTIONS à l'école de musique**

**Le mercredi 29 juin de 10h à 13h et de 14h à 17h**

**Le vendredi 1er juillet de 17h à 20h**

**Le samedi 2 juillet de 10h à 13h**

**Le coordinateur sera présent à toutes ces dates et horaires pour répondre à vos questions. Lors de l'inscription, il vous sera demandé de fournir le(s) règlement(s), une attestation d'assurance Responsabilité Civile ( RC) et un justificatif du quotient familial.**

### **ASSEMBLEE GENERALE**

**– Vendredi 9 septembre 2022 à 19h30 Salle de l'Abbatiale**

**Tous les adhérents doivent y assister.**

**Pour que les Assemblées Générales puissent être conformes aux statuts de EMI GRAND LIEU, les adhérents qui ne pourront pas être présents, doivent donner leur pouvoir à un membre de leur choix ( maximum de 2 pouvoirs par adhérents ).**

**L'assemblée générale ordinaire**

**Y sont présentés le fonctionnement de l'association, ses comptes, son bilan de la saison passée, ses projets.**

**Le conseil d'administration y est renouvelé : un membre actif est sortant et les noms des nouveaux candidats, à jour de leur adhésion, sont soumis au vote des adhérents.**

**Pour que l'association poursuive ses objectifs et continue à vivre, l'association a besoin que quelques parents bénévoles rejoignent le CA d'EMI GRAND LIEU.**

**Merci de nous contacter par mail pour plus de précisions.**

**L'assemblée générale est le moment privilégié pour poser vos questions, échanger sur l'école de musique.**

**A l'issue de l'assemblée générale, les horaires des cours vous seront confirmés.**

### **Début des cours le 12 septembre**

**L'école de musique est parrainée par :**

**ENTREPRISE GSM**



**CREDIT MUTUEL**



## TARIFS 2022 – 2023

**Adhésion annuelle ( par famille ) : 28 €**  
**cette adhésion est réglée séparément et encaissable dès l'inscription.**  
Ainsi, les adhérents sont à jour de leur adhésion lors de l'assemblée générale.

Pour la saison 2022/2023, le barème pour le quotient familial a changé.  
Il s'appliquera pour les élèves mineurs instrumentistes, sur les forfaits instrument/FM et atelier, instrument et atelier ( élève justifiant de 5 ans de FM ) mais pas sur les groupes à 2 ou 3 élèves.

**Un justificatif de quotient familial vous sera demandé lors des inscriptions**

**Réduction de 10% à partir du deuxième enfant mineur. Ou du deuxième instrument pour un élève.**

**Les anciens élèves sont prioritaires aux inscriptions.**

\* La convention signée entre EMI grand lieu et la commune de St-Colomban prévoit un montant de subvention accordée aux familles en fonction de leur quotient familial. Le montant de la subvention annuelle est plafonné et le nombre d'élèves instrumentistes mineurs pouvant varier d'une saison à l'autre, les prises en charge de la commune seront systématiquement recalculées aux termes des inscriptions de chaque saison, acceptées en réunion de conseil municipal et versées à la fin de la saison en cours. Les subventions variant le tarif indiqué pour St-Colomban équivaut donc à celui des communes non subventionnées.

### MODES DE REGLEMENT

Chèques en 1, 5 et jusqu'à 10 fois sans frais ( tous datés de septembre 2022 ) - Loisirs Kids  
Le paiement en chèques Vacances ( ANCV ) est majoré de 2,5% ( frais de traitement ) ,  
Pass culture : à partir de 18 ans.  
Virement bancaire, fournir obligatoirement un ordre de virement.

**L'élève dont le dossier d'inscription ne sera pas à jour des règlements en date du début des cours ne pourra y être accepté.**

### QUOTIENT FAMILIAL

Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4
Jusqu'à 700 inclus	De 701 à 1200 inclus	De 1201 à 1500 inclus	À partir de 1501

A titre d'exemple sur la tranche 1, un élève mineur philibertin inscrit en forfait enfant ( instrument et atelier de culture et pratique musicale ), **le coût mensuel reviendra à 44 euros.**

**Communes en conventions avec EMI**

<b>Activités proposées</b>	<b>St-Philbert de Grand-Lieu</b>	<b>St-Lumine de Coutais</b>	<b>St-Colomban *</b>	<b>Autres communes (sans convention)</b>
<b>Jeunes enfants</b> éveil musical (4-6 ans) initiation musicale (CP)	175 €	195 €	195 €	195 €
<b>Parcours découverte des instruments</b>	325 €	325 €	325 €	325 €
<b>Forfait enfants</b> Atelier de culture et pratique musicale + cours instrument + atelier collectif (djembé ou guitare)	440 € ( tranche 1 ) 490 € ( tranche 2 ) 540 € ( tranche 3 ) 590 € ( tranche 4 )	485 € ( tranche 1 ) 535 € ( tranche 2 ) 585 € ( tranche 3 ) 635 € ( tranche 4 )	785 € ( tranche 1 ) 835 € ( tranche 2 ) 885 € ( tranche 3 ) 935 € ( tranche 4 ) <i>200 à 300 euros de réduction selon convention avec la municipalité</i>	935 €
<b>Forfait enfants 1ère année groupe de 2 ou 3 élèves</b> + Atelier de culture et pratique musicale	435 €	500 €	500 €	500 €
<b>Forfait enfants</b> justifiant de 5 années de FM Cours instrument + atelier collectif	375 € ( tranche 1 ) 425 € ( tranche 2 ) 475 € ( tranche 3 ) 525 € ( tranche 4 )	395 € ( tranche 1 ) 445 € ( tranche 2 ) 495 € ( tranche 3 ) 545 € ( tranche 4 )	695 € ( tranche 1 ) 745 € ( tranche 2 ) 795 € ( tranche 3 ) 845 € ( tranche 4 ) <i>200 à 300 euros de réduction selon convention avec la municipalité</i>	845 €
<b>Étudiants</b> Cours instrument + atelier collectif	525 €	545 €	545 €	545 €
<b>Forfait Adultes</b> Cours instrument + atelier collectif	770 €	770 €	770 €	770 €

**Cours collectifs à la carte :**

**Atelier de culture et pratique musicale ( Formation musicale ) seule ou ateliers collectifs :  
atelier djembé, ensembles instrumentaux.**

	St Philbert	St Lumine	St Colomban	Hors communes
<b>Enfants-Adolescents</b>	220 €	235 €	235 €	235 €
<b>Adultes</b>	240 €	240 €	240 €	240 €

**L'école de musique encourage la pratique musicale collective.**

**Les ateliers et cours collectifs sont ouverts à tous.**

